

COMMUNE DE BOUVIGNIES

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Mars 2023

N° 2023- 0007 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de BOUVIGNIES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric PRADALIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Date de Convocation du conseil municipal : 22/03/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absents : 04

Votants : 19

Présents : PRADALIER Frédéric, HULOUX Martine, VALIN Jean-Marie, CARON Philippe, SALMON Bernadette, HOUSSIN Daniel, LONGUEPEE Jean, COUTEAU Odile, THERET Elodie, DANGREMONT Romain, DESFONTAINE Delphine, FEVRIER Gilles, LIBERT Nathalie, VIELLEFON Guillaume, CARON Elise

Absents excusés : LOSCIUTO Martine a donné procuration à SALMON B. - FENAIN Bruno a donné procuration à VALIN J.M. - CAILLE-WATTIER Valérie a donné procuration à HULOUX Martine – WAQUET Dominique a donné procuration à HOUSSIN D.

Secrétaire de séance : CARON Philippe

Sous la présidence de Madame Martine HULOUX, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2022 de la commune. qui s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – EQUILIBRE FINANCIER

TOTAL DES DEPENSES	923 064.92 €
TOTAL DES RECETTES	979 426.77 €

RESULTAT DE L'EXERCICE	56 361.85 €
RESULTAT N-1 (2021)	193 491.49 €

EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	249 853.34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUILIBRE FINANCIER

TOTAL DES DEPENSES	469 310.52 €
TOTAL DES RECETTES	134 903.80 €

RESULTAT DE L'EXERCICE	-334 406.72 €
RESULTAT N-1 (2021)	379 310.28 €

EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	44 903.56 €

RECAPITULATIF 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT (excédent)	249 853.34 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (excédent)	44 903.56 €

RESTE A REALISER (section d'investissement)

DEPENSES	311 712.48 €
RECETTES	295 837.14 €

Reste disponible au BP 2023 (compte 002) : 249 853.34 €
--

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré avec 14 voix Pour (liste Bien Vivre à Bouvignies) et 4 abstentions (liste Bouvignies autrement).

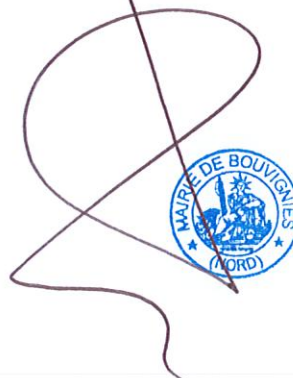
- APPROUVE le compte administratif 2022 de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Bouvignies le 29 Mars 2023

Le Maire,
F. PRADAMER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois.

Envoyé et reçu en Préfecture le

ID 059 2159 1059 2023 0328 0723 0007 - BF

Publié sur le site internet le 03/04/2023